



Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie



D 2024 - 46

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	18

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 07 mai 2024

**OBJET : VENTE DU VÉHICULE  
CITROËN BERLINGO**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze  
mai, le conseil municipal de la commune  
de Chens sur Léman dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la  
mairie, sous la présidence de Madame  
Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS :** TRONCHON J. MEYRIER M.  
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.  
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.  
STUBERT B. PLEynet J.P. DENERVAUD  
M. BILLARD G. CHEVRON F. DIANA C.  
RACINE FREIXENET M. CORNU C.  
CHANTELOT L.

**EXCUSÉS :** CHANTELOT C. QUERNEC-  
GARIN C. MATTERA A. GEROUDET A.  
CHAMPEAU S.

Est élu secrétaire de la séance : TRONCHON J.

Madame le maire rappelle au conseil sa délibération n° 2024 – 23 en date du 12 mars 2024 décidant la cession du véhicule CITROËN Berlingo à Monsieur Loïs JORE.

Considérant qu'un véhicule non roulant ne peut être vendu qu'à un professionnel ayant un numéro SIRET, Madame le maire propose l'offre de la carrosserie SERENO, à deux cents euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de céder le véhicule Citroën Berlingo immatriculé AB-840-SL à la carrosserie SERENO, SIRET n° 353 284 797 00027 au prix de deux cents euros TTC.

**CHARGE** madame le maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette cession.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Jérôme TRONCHON

Le maire  
Pascale MORIAUD

